



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 27 novembre 2023 à 19 h 00**

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
29	29	27

Secrétaire de séance : Aurélie GROSSO

Conseillers municipaux présents : SERRUS Jean-Pierre, RICARD Isabelle, JEAN Didier, MICHELOTTI Marie-Line, VAILLAT Fanny, VANDENBOSSCHE Frédéric, GROSSO Aurélie, BOUKHECHAM Amor, BOURGUE Michèle, FANTAUZZO Marie-France, BREBION Pascal, COUSTABEAU Gérard, CARELLO Danielle, ROUSSIER Michel, MANDINE David, URAS Patrick, AYME Michel, POSTIAUX Régis, PIGNOLY Sylvestre, DIOP Alix, MORENO Manuel

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : VANHALST Philippe donne pouvoir à SERRUS Jean-Pierre, LEBRE Jean-Marie donne pouvoir à RICARD Isabelle, JEAN Nathalie donne pouvoir à JEAN Didier, SBLANDANO Bruno donne pouvoir à MICHELOTTI Marie-Line, LAFOND Emilie donne pouvoir à VAILLAT Fanny, SERAFINI Audrey donne pouvoir à DIOP Alix

Conseillers Municipaux absents : ROBERT Astrid, MILAD Lydie

Délibération N° 2023/118-

OBJET : DON DE LA SCULPTURE « SUR L'ILE ENCHANTEE » PAR MADAME BOURRY-ARRIUDARRE A LA COMMUNE

Rapporteur : Madame RICARD

Informe l'assemblée que, suite au décès de Jean-Marc Bourry, Madame Christiane Arriudarre-Bourry souhaite faire don à la commune de la sculpture intitulée « Sur l'île enchantée » réalisée en 2021 par Monsieur Jean-Marc Bourry, plasticien rocassier.

Cette œuvre en bois et bronze mesurant 61x50x52 cms, a été estimée à une valeur de 1500 euros.

Madame Christiane Arriudarre-Bourry souhaite assortir ce don de conditions et charges spécifiques, savoir que l'œuvre doit être exposée de manière pérenne à la médiathèque Anne-Sylvestre et être visible par les lecteurs de la médiathèque.

La lettre de don de Madame Christiane Arriudarre-Bourry attestant ce don est daté du 18/10/2023.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

APPROUVE le don de la sculpture intitulée « Sur l'île enchantée » par Madame Christiane Arriudarre-Bourry à la commune.

APPROUVE les conditions et charges exposées dans le courrier de don.

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



la Secrétaire de séance :

Aurélie GROSSO

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le... 7/12/23
Et de la publication sur le site internet le... 7/12/23
ou notification le ... 7/12/23